Programme de formation préparatoire
Permis A direct

PRÉREQUIS :

Avoir 20 ans minimum

Avoir obtenu la catégorie A2 du permis de conduire depuis au moins 2 ans

OBJECTIF :

Place à la puissance avec la formation pratique au permis moto catégorie A !

Vous êtes déjà un motard expérimenté. Le but de cette formation est donc de vous apprendre à adapter votre comportement à la conduite d'une moto plus puissante. Vous éviterez ainsi d'être confronté à des situations dangereuses.

Comment va se dérouler votre formation ? Elle est d'une durée de 7 heures et se répartit ainsi :

2 heures théoriques en salle ou sur piste

2 heures de maniabilité hors circulation

3 heures en circulation (en groupe de 4 élèves maximum avec 1 moto pour le groupe)

Pendant les 2 heures de formation théorique, vous échangerez avec les autres participants sur votre expérience de la conduite en moto. Vous aborderez également les thèmes de l'accidentalité, de la vitesse et de la détectabilité.

Pendant les 2 heures de maniabilité hors circulation, vous aborderez notamment des notions en lien avec les changements de direction, le freinage, et les techniques d'inclinaison.

Finalement, pendant les 3 heures en circulation, vous réaliserez un audit de conduite d'une durée de 30 minutes par élève, suivi d'un debriefing et d'un bilan. Pendant cet audit, vous serez évalué sur votre comportement à moto en circulation dans diverses situations, et devrez ensuite expliquer vos choix et vos actions. Cela vous permettra de remettre en question certaines de vos habitudes de conduite.

APTITUDES :

Séquence 1 :

• Théorie (durée : 2 heures) :

Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs, sanctions. Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.

Séquence 2 :

• Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

Programme de formation préparatoire
Permis A direct

Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Séquence 3 :

• Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures) :

Réalisation d'un audit de 30 minutes minimum de la conduite principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action. Réalisation d'un bilan comprenant : le ressenti de l'élève sur sa prestation ; un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

COMPÉTENCES :

Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW

Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW

Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Durée :

- Conduite A (théorie + pratique) : 7h00

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MOBILISÉS :

L'établissement met à disposition de l'élève les moyens pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation. Pour l'enseignement théorique, les cours sont dispensés dans un local agréé et équipé de matériels et supports pédagogiques adaptés et/ou sur le plateau hors circulation.
Pour l'enseignement pratique, les véhicules et remorques utilisés sont tous réceptionnés pour l'enseignement de la conduite, assurés, régulièrement entretenus et offrant le meilleur niveau de sécurité.
Les formateurs sont tous titulaires du diplôme d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que de l'autorisation administrative d'enseigner en cours de validité.

MODALITÉ D'ÉVALUATION :

Contrôle continu

DÉLAIS D'ACCÈS :

La formation prend effet le jour de la signature du contrat, pour une durée de 7 mois. Le calendrier de formation est établi par l'établissement en concertation avec l'élève, en fonction de leurs disponibilités respectives.
EDOF/CPF : Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 15 jours calendaires avant le 1er jour de formation.
Toute demande préalable de prise en charge par le Pôle Emploi, au plus tard, dans les 3 semaines avant le 1er jour de formation.

TARIFS :

- FORMATION UNITAIRE 350€ TTC
- FORFAIT 350€ TTC

POUMES LEZIGN-A1AN
65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com
EURL audepermis com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z
TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie

Programme de formation préparatoire
Permis A direct

ACCESSIBILITÉ :

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter la prestation à vos besoins spécifiques.

Merci de nous consulter pour envisager ensemble les modalités d'adaptations pour la formation.

Contact : M. Clément Gratacap – contact@aude-permis.com – 04 68 27 24 91

Mise à jour le 028/10/2026 VERS 2.1

Programme de formation préparatoire
Permis A direct

POUMES LEZIGN-A1AN
65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com
EURL audepermis com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z
TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie